



Mesdames, messieurs ;

L'automne est là et avec lui, le numéro 6 de La Missive vient d'arriver ! Cette année encore, bien des personnes ont su nous trouver pour nous solliciter dans les conflits familiaux qui les atteignaient.

N'hésitez pas si vous avez une question à poser à ce sujet

Les médiateurs familiaux

Danièle Lefebvre

Thierry Autefage

La séparation : « être assigné à résilience » :

La séparation se traduit le plus souvent par des reproches de l'un contre l'autre.

Morceaux choisis :

- «...Je lui reproche de ne pas s'être occupé des enfants quand nous étions ensemble.
- ... d'avoir fait plus attention aux autres qu'à nous.
- ... d'avoir privilégié son travail.
- ... d'avoir trop fait venir ses parents chez nous.
- ... d'avoir passé son temps sur le canapé.
- ... de laisser trop souvent la télévision allumée.
- ... de ne pas avoir fait attention à son physique.
- ... de ne pas m'avoir écouté
- ... etc ...».



Et maintenant, que faut-il faire puisque toutes ces raisons vous font vous séparer ?

C'est pourtant bien de lui ou d'elle que sont nés vos enfants !

Alors, nous devons peut-être nous engager dans la résilience ? Celle-ci n'a rien à voir avec la résignation mais plutôt avec l'énergie que nous allons mettre en œuvre pour dépasser un contexte relationnel difficile pour rechercher des solutions avec l'autre parent.

On peut se lancer dans un combat pour imposer ses choix, certes.

Mais on peut aussi s'appuyer et se faire aider par des formes plus pacifiques d'aide aux décisions...

Il y en a peu mais la médiation familiale est l'une d'elles...